

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 18 mars 1873](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 18 mars 1873

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 mars 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin informe Grebel qu'il souhaite examiner avec lui et Cresson son travail et les conclusions de Tisserant et qu'il le préviendra dès qu'il aura reçu la réponse de Cresson. Il lui signale qu'Amédée Moret lui a indiqué qu'il faut déposer 25 F pour lever un brevet, 20 F pour lever une addition et qu'il doit copier lui-même les dessins : Godin demande à Grebel comment il a procédé auparavant. Sur le procédé Engler et le poudrage du fer : Godin pense qu'il ne faut pas trop prouver à la cour et s'en tenir à l'essentiel.

### Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Engler, Carl \(1842-1925\)](#)
- [Moret, Amédée \(1839-1891\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (13)

Collation3 p. (164r, 165r, 166v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

faire venir M. Grebel pour  
examiner tout ensemble  
avec le travail de M.  
Bissarant.

Veuillez me donner votre  
avis et agréer mes  
sentiments dévoués.

Godin

P. S. Votre lettre m'arrivera  
plus tôt en l'adressant  
28 rue des réservoirs.

Vernilles 19 Mars 98

Cher Monsieur Grebel,

— Pour arrêter le travail  
que vous me proposez il me  
paraît presque indispensable  
de le faire de concert avec M.  
Cresson. ; je lui écris pour  
savoir si vous pourriez venir  
à Paris, aussitôt sa réponse  
je vous télégraphierai ;  
mais j'aurais bien voulu  
avoir les conclusions de  
M. Visserant pour tout  
résoudre en même temps.

— M. Caridé me écrit que  
pour lever un brevet il  
faut déposer 25 francs pour  
le brevet et 20 fr par chaque

addition ; mais ce qui  
l'embarrasse le plus c'est  
qu'on lui dit qu'il faut  
qu'il fasse faire les dessins  
lui-même.

Est-ce que cette dernière  
exigence est dans les habitudes  
ordinaires ?

Comment avez-vous  
fait jusqu'à ce jour ?

— Il faut prendre garde de  
vouloir trop prouver à la  
craie ; ce que vous me dites  
du soudage sur le fer,  
concernant le procédé Sugler,  
est consignés dans mon brevet  
de 1864 d'après ce que vous  
y avez remarqué vous-même.  
La condition nécessaire c'est  
de ne pas chauffer le fer  
trop chaud afin qu'il ne